



République Française

## Ville de SAUSSET-LES-PINS

Hôtel de Ville – Place des droits de l'homme – 13960 SAUSSET-LES-PINS - 04 42 44 51 51  
www.ville-sausset-les-pins.fr

Publié le 09/02/23

### ARRETE DU MAIRE N°ANP2023-074

### AUTORISATION RESERVER DEUX PLACES DE STATIONNEMENT SITUÉES DEVANT LE 10 AVENUE SIMEON GOUIN POUR LE JEUDI 16 FEVRIER 2023

Nomenclature ACTES : 6.1

Le maire de la Commune de Sausset-les-Pins,

VU le Code Général des Collectivité Territoriale et notamment ses articles L 2212.1 à 2212-2

VU les articles 325-1 à 325-3 et R 325-1 à R 325-52 du Code de la Route

VU l'article 417-10 du Code de la Route

VU la demande formulée par Madame Agnès C. BOUTET sis 10 Avenue Siméon Gouin  
13960 Sausset-les-Pins

CONSIDERANT la nécessité de réserver deux places de stationnement situées devant le n°10 Avenue Siméon Gouin 13960 Sausset les Pins afin de permettre le stationnement d'un camion de la Ste Star Jardin

#### ARRETE

ARTICLE 1 : Le jeudi 16 février 2023 de 08h00 à 16h00 le stationnement sera interdit et considéré comme gênant sur les deux places de parking situées devant le n°10 Avenue Siméon Gouin afin qu'un camion de la Société Star Jardin puisse stationner pour effectuer la taille de haie.

ARTICLE 2 : Des barrières et des panneaux amovibles de stationnement interdit seront mis en place par les services techniques de la commune de Sausset-les-Pins, et le présent arrêté sera affiché.

ARTICLE 3 : Une mise en fourrière conformément aux règles du Code de la Route sera prescrite à tous les véhicules en stationnement gênant sur les lieux énoncés.

ARTICLE 4 : Monsieur le Commandant de la Brigade de Gendarmerie de Carry-le-Rouet, Monsieur le Directeur général des services, Monsieur le Chef de Service de la Police Municipale, Madame la Directrice du Pôle Technique, Monsieur le Responsable des Services Techniques, ainsi que leurs subordonnés sont chargés, chacun en ce qui les concerne de l'exécution du présent arrêté, qui sera tenu à la disposition de Monsieur le Sous-Préfet de l'arrondissement d'ISTRES et publié au recueil des actes administratifs de la ville de Sausset-les-Pins.

Fait à Sausset-les-Pins, le 6 février 2023



Le Maire,  
Maxime MARCHAND